

<https://enseignants.se-unesa.org/Bilan-ministeriel-du-Pacte-quand-l-autosatisfaction-masque-la-realite>



# **Bilan ministériel du Pacte : quand l'autosatisfaction masque la réalité**

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 18 avril 2024

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---

Plusieurs fois reporté, le premier bilan du ministère est enfin tombé. Les chiffres communiqués présentent un simple état comptable. La conclusion du ministère ? C'est un succès puisqu'un tiers des enseignants ont accepté cette rémunération (dans un contexte de salaires gelés en période d'inflation...).

On fait bien dire aux chiffres ce qu'on veut... dommage qu'une analyse qualitative ne vienne pas questionner ce bilan !

En réalité, plusieurs mois auront été nécessaires pour alimenter une rhétorique du vide et se targuer d'une « vraie réussite ».

Pour le SE-Unsa, trois enseignements sont néanmoins à tirer de ce point d'étape :

- Plus de deux tiers des moyens sont mobilisés dans le 2d degré : cela contribuera donc à accroître les écarts de rémunération entre les personnels du 1er degré et du 2d degré.
- L'engagement du président de la République concernant le remplacement de tous les enseignants absents est contredit par les chiffres : 85 % des absences de courte durée ne sont toujours pas remplacées.
- Enfin, le ministère a dû reconnaître que le dispositif du *Pacte* renforçait les moyens de l'enseignement privé au détriment du public. La rue de Grenelle s'est montrée incapable de contrôler l'utilisation de l'argent public.

Le SE-Unsa reste opposé à la logique du *Pacte*. Il enjoint le ministère et le gouvernement à abandonner les logiques de rémunération au mérite et à considérer l'accroissement infini de la charge de travail.

Pour le SE-Unsa, le manque de personnels et la crise d'attractivité devraient conduire à des politiques responsables passant par une utilisation réfléchie des deniers de l'État : ne pas utiliser indûment l'argent public et se concentrer sur une revalorisation de tous les personnels sans contrepartie.

Paris, le 18 avril 2024

Élisabeth Allain-Moreno  
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse  
Venantia Petillault  
06 26 53 17 84